



Éditorial

Très bonne rentrée à tous !

Nous sommes heureux de vous retrouver après cette période estivale durant laquelle nous avons d'une part réalisé des travaux de pavage en centre-ville, pour votre confort et votre sécurité et d'autre part continué la réhabilitation et mise aux normes des bâtiments communaux, comme celui d'un des accueils périscolaires.

Les premiers aménagements de mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite se sont faits dans les écoles. Les travaux se poursuivront durant les prochains mois selon l'agenda budgétaire 2017.

Septembre, c'est le mois de la rentrée des classes et du forum des associations où chacun a pu retrouver ou découvrir des activités culturelles et/ou sportives. C'est aussi le mois des Journées du Patrimoine. Cette année, c'est l'association xxx qui nous a proposé une balade contée au fil de l'eau, en passant par le lavoir et le parc Sautier (rue Notre Dame).

Vous découvrirez ces différents points tout au long de notre bulletin.

Bonne lecture et très bonne rentrée.

Marie-Annick Pière MORVAN et l'Équipe municipale



La Ferté Alais

État civil

Ils sont nés



Léana GANDOSI le 23/07/2017
Antoine ANDRIEU le 04/08/2017
Léon NOWAK le 02/08/2017
Ewen BRIARD le 24/05/2017
Younes MAATOUG le 01/09/2017
Lyzéa PIERANTONI le 21/08/2017
Aaron VANSTEENKISTE
le 24/08/2017

Ils se sont dit oui



Virginie SEIXO
et Pierre VANACKER
08/07/2017
Valérie BACH
et Richard HEMMERLING
26/08/2017
Fatima-Zahra BENELOUARRHI
et Jamal RAIHANI
26/08/2017
Michaëla CAMARD
et Jérôme DE LOS SANTOS
26/08/2017

Ils nous ont quitté



M.THÉNARD Claude
12/06/2017
M.SIGNE Raymond
16/07/2017
M. GALÉAZZI Jean-Michel
26/07/2017
Mme VÉRON Madeleine
veuve MOULIN
28/07/2017
MERLE Maurice 29/07/2017
Mme DELABRE
Veuve FLAMENT Elodie 08/08/2017
Mme Andrée BORDERIE
veuve BAZIN 26/08/2017
Monsieur Michel GIMGEMBRE
27/08/2017
Monsieur Victorin ADIN
20/08/2017

 **La Ferté Alais**

**BROCANTE
VIDE-GRENIER**

dim. 1^{er} OCT.

Centre ville de La Ferté Alais

inscriptions : 06.77.30.30.22 ou bkowal@lafertealais.fr

TARIF FERTOIS :
5€/m, pour les 3 premiers mètres (+1m=+8€)

Organisée par "Les Deux Greniers Organisation" en partenariat avec la Municipalité

Circulation et stationnement au centre-ville

Attention aux restrictions pour la brocante !

La brocante annuelle du centre-ville de La Ferté Alais se tiendra le dimanche 1^{er} octobre 2017. Dès le samedi 30 septembre, le stationnement sera restreint dans le centre-ville, y compris pour les riverains. Un affichage sera mis en place et une lettre d'information sera déposée dans les boîtes aux lettres.

Le stationnement et la circulation seront totalement interdits dès samedi 30 septembre 13 heures 30 jusqu'au dimanche 1^{er} octobre 22 heures dans les rues suivantes :

- ⇒ Place du Marché,
- ⇒ Rue Sainte Barbe,
- ⇒ Rue Amodru,
- ⇒ Rue Notre-Dame,
- ⇒ Rue Augustin Bellard,
- ⇒ Rue de la Corne,
- ⇒ Rue du Cygne,
- ⇒ Place de la Libération,
- ⇒ Rue Brunel,
- ⇒ Carrefour du Sable,
- ⇒ Rue Branche.



Horaires d'hiver

du 1^{er} octobre au 31 mars

le cimetière de
La Ferté Alais
sera ouvert

du lundi au vendredi
de 8 heures à 18 heures

Samedi, dimanche
et jours fériés
de 10 heures à 17 heures

Ferme Pédagogique de La Grange aux Moines

*Une salle communale pour fêter
vos événements familiaux*

*Renseignements au
01 69 90 88 35*



Jacqueline GALEAZZI





Isabelle QUESNE



Rentrée scolaire 2017 ... c'est parti !



Rentrée scolaire 2017

La semaine de 4 jours



Centres de Loisirs

Cette année, la thématique choisie par les animateurs était « les Châteaux fort ». Une visite à « France miniature », dans les Yvelines, a permis à certains enfants de découvrir ou de redécouvrir, pour d'autres, les merveilleux édifices construits sur le territoire français. Le temps d'une journée, ils se sont rendus à Blois où ils ont pu se divertir dans la base de loisirs. Puis, damoiselles et damoiseaux ont visité le château de Guédelon. Ils y ont fabriqué des épées, des boucliers, des vitraux et s'y sont baladé à vélo ou à trottinette.

Pour clore le mois de juillet, un bal costumé a été organisé à la salle des fêtes. Petits et grands se sont bien amusés et régales autour d'un buffet sucré. (Remerciements à Ariel Sheps pour l'animation musicale)



Chantiers Brisfer

Intervention SIARCE bois V.Vignes



Claire CHAMAILLÉ



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée accessible à tous

Votre commune **se mobilise**

**Vous n'avez pas de mutuelle,
Votre mutuelle coûte trop cher,
Venez-vous renseigner au CCAS (01 69 90 88 52)
Lundi 8h30-12h, Mardi, Vendredi 13h30-17h30,
Mercredi 8h30-11h00**



ACTIONOM

Association loi 1901

CCAS

Dominique PALISSIER
vous reçoit

Lundi : 8h30 - 12h00
Mar.: 13h30 - 17h30
Mer.: 8h30 - 11h00
Ven.: 13h30 - 17h30



S E S A M E
Sud Essonne Solidarité Aide Multi Emploi
À service égal, la solidarité en plus.

Vous cherchez du travail

Vous avez + de 18 ans

Vous êtes demandeur d'emploi

Vous habitez le Sud Est de l'Essonne

Quelques heures, quelques jours de travail

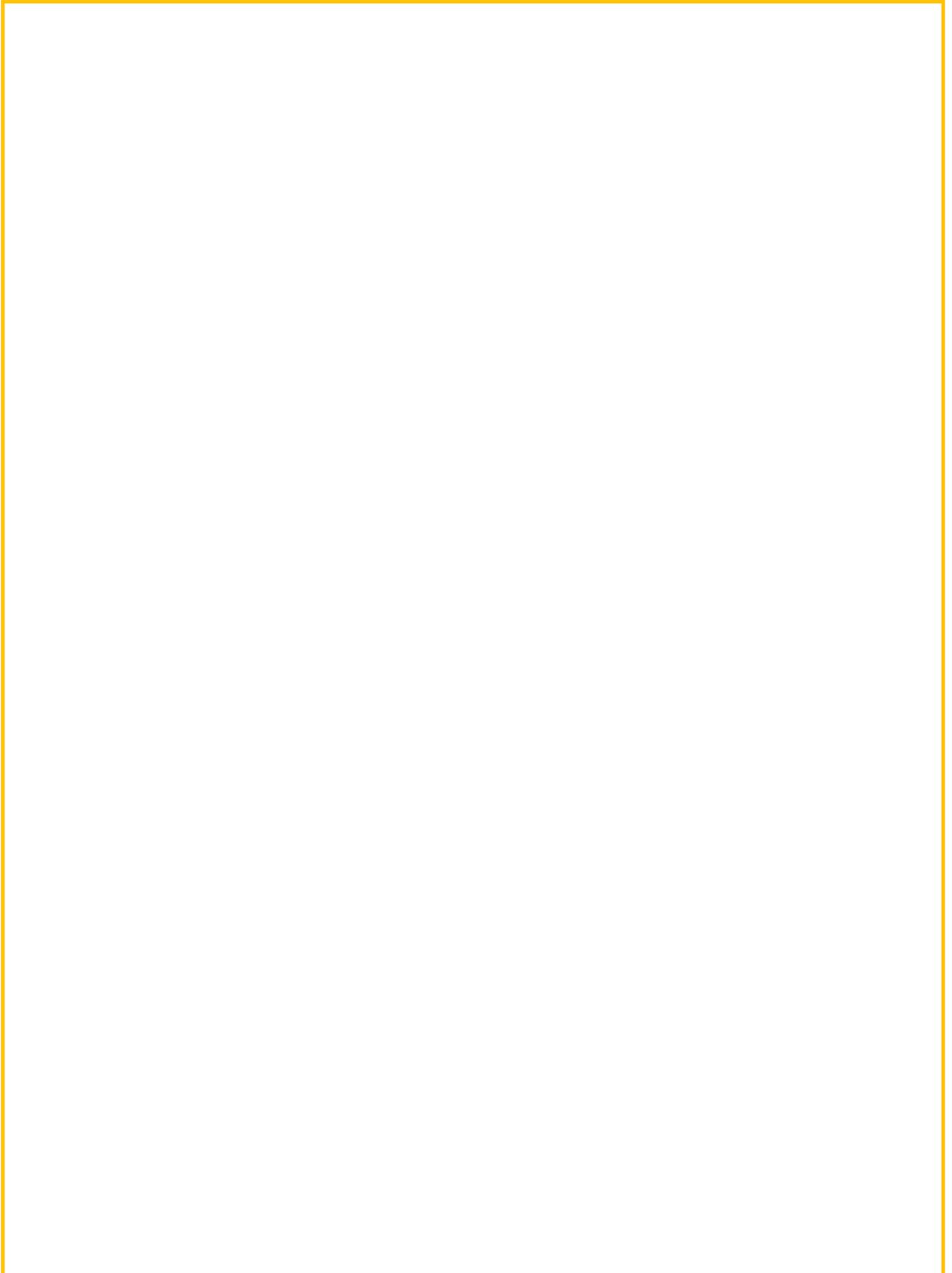
Selon vos disponibilités

Selon nos offres

CONTACTS :

Maise : 01.64.99.47.81
contactmaise@sesame91.fr
La Ferté Alais : 01.64.57.49.20
contactlafertealais@sesame91.fr
Mennecy : 01.64.57.08.26
contactmennecy@sesame91.fr





Travaux - Entretien de la ville



Yves MARRE

 Enrobé, places handicapées, clôtures, toilettes handicapés, les travaux ont été bon train, dans et aux abords du groupe scolaire des Vieilles Vignes mais aussi à l'école Angot.

 Réfection des trottoirs en pavés de la rue Augustin Bellard.

 Remplacement de l'éclairage public bld Angot (ampoules à économie LED).

Zuefyuzeyl euy Uy sdiQ HCFVQUY MOzey mf U YFMO C i dfo y mfoi MOI DFOi dfoi ydfoiy fo sfo of os foqsid fmoi dfmis dfusildfuslidu fpisu fmpzuf mi fois fdi foqis f qm fi msi fymqoidfyu





Camille CRONIER

P.L.U : Plan Local d'Urbanisme

La modification du PLU est lancée. L'élue en charge, le service instructeur de la CCVE et un bureau d'études ont commencé à travailler sur certains points qu'il convient de modifier pour préserver au mieux notre cadre de vie, compte tenu des orientations de densification demandées par l'Etat. Une certaine souplesse doit être apportée dans plusieurs chapitres, comme par exemple celui concernant les matériaux utilisés, la couleur d'un ravalement ou des ouvrants... hors zones des Bâtiments de France.

Rénovation thermique



Maison Pour Tous

Qeyqaeuycralueiz crecqe ceqrqmer mze crm ezrcmzoe mcrmqzcrmoqetumz t u oi h jiu erc aze cra c aze caez cva v r vrtvcqerc er y ze vcy ze cy ze yc ze tcy ze cy z ercy z ry cz r z erc ze y ze ry cz erc z ecy ze rt szcretze-rytztet hyzrt h ztr h zrt h zr th z t hzy rthg zt

Z t gzt hgzt hz th z tzgy t zrth zr yj ru k tyi kr yjhg s rtklrgz ^trkgok ohzùtih otigh zptg *zpethi *z i*otih *zti hzoti hz*oit h*zrohti z*roi th*zto zoptriho ztropiy zeporothi kohykoptyklbuk rylodtyopeyko hyu eoptyye-tyopk io tyiophje rpiou rpti yù*eropihyeoprykho eùyopokty io iop iop trop jop jiop iop dg jidf* giogh ghiop gh op jop jop dfop d^p d ^p trth dip tdoihy do-tyih opt

i r -
hyok ,odeh
e ^ ^ r i o



Travaux et PLU



Face à l'augmentation de travaux sans autorisation sur la ville, nous souhaitons vous rappeler certaines obligations vous incombant.

Il est interdit d'engager des travaux sans autorisation (Changement huisseries, changement de destination du garage ou sous sol, ravalement, toiture, clôture, agrandissement...) .

La réalisation d'une construction en méconnaissance des règles du code de l'urbanisme et du PLU constitue une infraction pénale. Afin d'être en accord avec la réglementation vous devez déclarer vos travaux via un CERFA de déclaration préalable ou un permis de construire. Ces documents sont disponible à la mairie ou sur le site du service public sur internet. Le service urbanisme de fera un plaisir de vous aider dans vos démarches, sur rendez-vous.

Après instruction, les services de l'urbanisme vous répondront sous un mois, délai pouvant être prolongé si votre projet se situe en secteur ABF, c'est-à-dire, dans un rayon de 500m d'une construction classée telle que l'église Notre-Dame à la Ferté-Alais.

Lorsque votre dossier est incomplet, vous avez 3 mois pour le compléter.

Toute infraction au code de l'urbanisme (construction illégale ou non-respect de l'autorisation accordée par l'administration) fera l'objet d'un procès-verbal d'infraction adressée au procureur de la République avec toutes les conséquences que cela peut comporter.

Article L 480-1 : démolition, réaffectation du sol en vue de rétablissement, mise en conformité...

Une amende calculée sur la base de la surface indûment construite peut également être prononcée.

Nous comptons sur votre diligence.



Ariel SHEPS

La Fête de la Science

Salle Brunel

1 rue Brunel

La Ferté Alais

Entrée libre ouverte à tous

**Samedi 7 oct. de 14h à 18h et
mercredi 11 oct. de 14h à 16h.**

**Dimanche 8 oct. de 10h à 12h
et de 14h à 18h**

ATELIERS expériences

animés par Arborescences

À travers des expériences, des jeux et des modélisations, le visiteur redécouvre le paysage sonore qui l'entoure, sous un angle scientifique.

L'exposition fonctionne autour de modules d'activités qui se présentent sous forme d'une consigne ou d'une question, d'une expérience ou d'un jeu à réaliser :

- comment faire sautiller des grains de sel ?
- pourquoi le son traverse les murs ?
- comment faire circuler du son dans nos os ?
- les animaux entendent-ils des sons perceptibles pour les hommes ?

du 6 au 11 octobre, à partir de 8 ans

ATELIERS musicaux

proposés par le Conservatoire Intercommunal du Val d'Essonne

Ces ateliers sont ouverts aux personnes qui souhaitent découvrir la musique assistée par ordinateur (M.A.O.).

Samedi 7 octobre - durée 1h environ

séance n°1 à 14h30

séance n°2 à 16h30

à partir de 12 ans sur réservation

CONFÉRENCE-SPECTACLE SCIENTIFIQUE

science show animé par les Atomes crochus

Les Atomes Crochus vous proposent d'ouvrir grand vos oreilles pour explorer le son. En réalisant des expériences, ce spectacle sera l'occasion d'explorer la diversité des moyens de faire du son, de le transporter, mais aussi de le voir, le sentir pour tenter de mieux comprendre ce que signifie ce mot.

Et il n'est pas impossible



que, de temps en temps, cela fasse un BOUM... !

**Dimanche 8 octobre à 15h - durée 1h environ
à partir de 8 ans sur réservation**

ATELIERS créatifs

animés par Arborescences

Cet atelier s'adresse aux enfants qui réaliseront des petits objets sonores.

durée 1h30 environ

à partir de 6 ans, sur réservation

Samedi 7 octobre

séance à 16h30 Dimanche 8 octobre

séance à 10h30

METIERS techniques et scientifiques

Venez découvrir les témoignages scientifiques et techniques présentés par des professionnels.

Découvrir le métier d'ingénieur du son par Yoann Vignot

Samedi 7 octobre - 14h30

Tout savoir sur les drones par DRONETIX

Dimanche 8 octobre - 10h30

durée 1h30 environ

tout public, sur réservation



fête de la Science^{fr}

OUTIL D'ANIMATION «encore plus fort»

exposition de la Bibliothèque Départementale de l'Essonne *

Sensibilisation sur les risques encourus par l'appareil auditif lorsque celui-ci est trop souvent exposé à des sons trop forts.

**du 6 au 11 octobre - en visite libre
tout public**

RÉSERVATION : 06 76 76 28 50

Ou fetedelascience@ccvalessonne.com



**Quinzaine commerciale
du Val d'Essonne**
La Ferté Alais, 30 sept et 1^{er} oct 2017
en centre ville

Village Bien-être

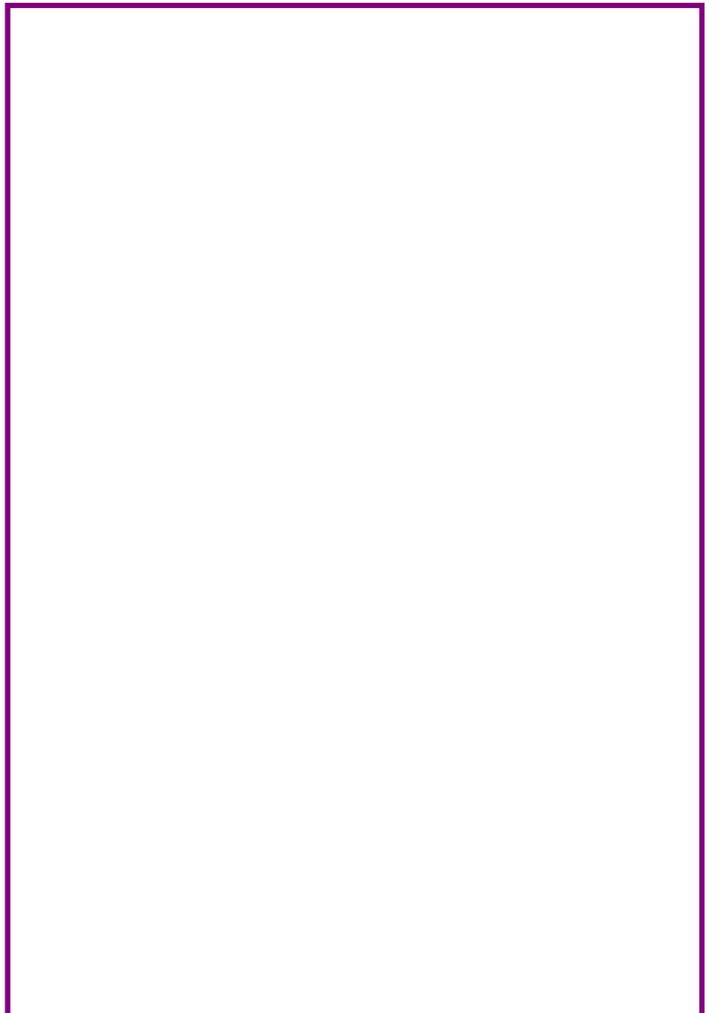
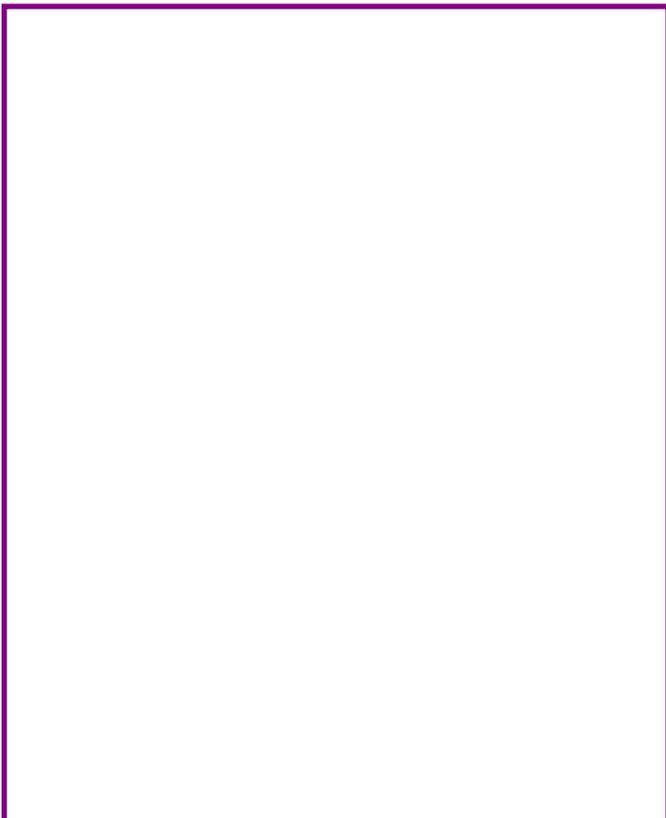
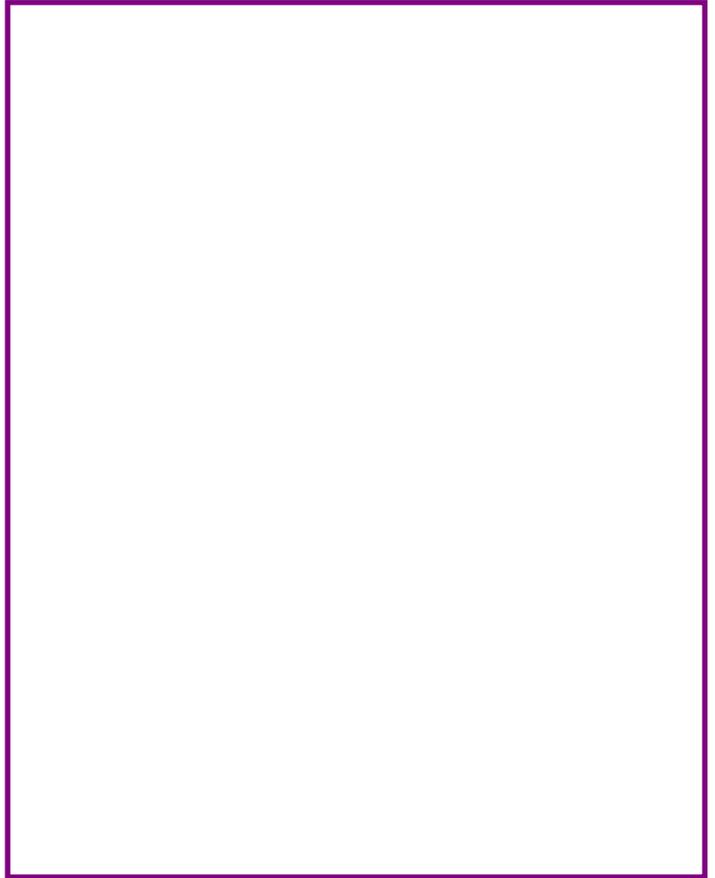
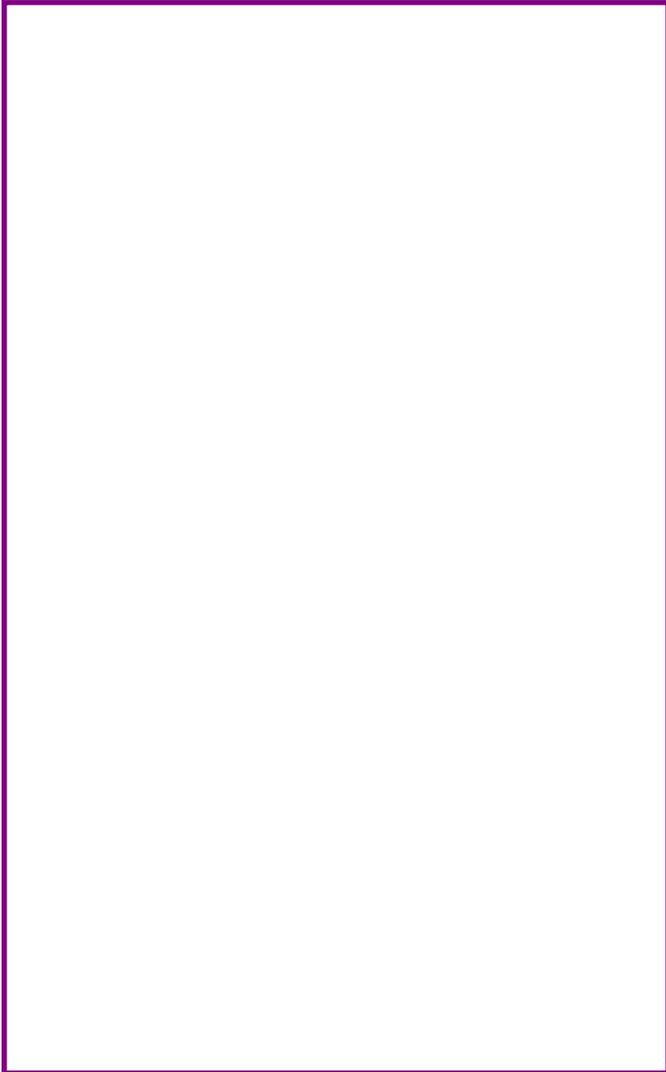
musicothérapie sophrologie esthétique Kobido
naturopathie méditation
diététique coaching
kinésologie Qi gong reiki
shiatsu yoga

aromathérapie
massages bien-être
... et bien d'autres surprises

Retrouvez le programme complet de la quinzaine sur cc-val-essonne.fr

Y'a du zen dans la quinzaine!

Renseignements www.cc-val-essonne.fr ou au 01 64 93 72 21



Tribune de la majorité

Dans notre précédent bulletin, je vous informais des mouvements qui s'étaient opérés au sein de l'Équipe municipale suite à ma décision de retirer les délégations confiées à certains adjoints.

Ces élus forment à présent une nouvelle opposition, s'élevant contre les membres de l'équipe dont ils avaient choisi faire partie, il y a 3 ans. Seule la vengeance semble les animer.

Ils montrent une certaine mauvaise foi et font volte-face sur des sujets qu'ils soutenaient auparavant, votent quasi-systématiquement CONTRE les délibérations présentées en Conseil municipal. Cette attitude pénalise, ralentit voire décale dans le temps certains dossiers. C'est le cas pour la construction des ateliers municipaux, qui a fait l'objet d'un contrat avec la Région et le Département en **2016**.

Il est pourtant important et urgent d'accueillir les agents techniques dans des locaux décents.

Avancent des propos mensongers et diffamatoires à l'égard de certains élus.

Ce comportement peu scrupuleux n'est en rien vertueux. Il ne fait qu'aller à l'encontre de l'intérêt de notre ville.

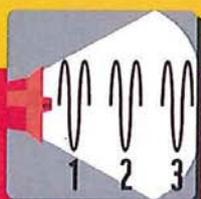
Même s'il est difficile d'avancer avec des « empêcheurs de tourner en rond », mon équipe et moi-même sommes déterminés à poursuivre nos objectifs et être dignes de la confiance que vous nous avez témoignée par 2 fois en 2014.

« Les textes sont publiés in extenso. Ils n'engagent que leurs auteurs. »

En cas de dépassement du pourcentage octroyé à chacun, le corps de caractère est diminué »

Tribune de l'opposition

Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure



Le signal national d'alerte

Son montant et descendant émis par les sirènes.

L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes

Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{ers} mercredis du mois

L'alerte : un danger imminent ou en cours

- > Réagissez immédiatement.
- > Adoptez les comportements réflexes de sauvegarde



Mettez-vous en sécurité

Rejoignez sans délai un bâtiment.



Restez en sécurité

N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.

Tenez-vous informés

Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale



A côté d'un barrage hydraulique, si vous entendez le signal national d'alerte ou le signal spécifique « corne de brume », rejoignez sans délai un lieu en hauteur.

Pour se protéger des risques, il faut les connaître.
Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Ou sur :
www.risques.gouv.fr
www.interieur.gouv.fr
www.prim.net



Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

Votre commune vous informe sur
www.lafertealais.fr & facebook :

La Ferté Alais

